

Pays: Hongrie

Commission: Droits et libertés

Problématique: Quelle place ont les médias pour assurer le respect des Droits de l'Homme ; et comment garantir leur indépendance?

La Hongrie est une république constitutionnelle unitaire, située en Europe centrale, sa langue officielle est le hongrois et la capitale de ce pays est Budapest. La Hongrie est entrée dans l'Union européenne en 2004, mais elle n'est pas membre de la zone euro. Viktor Orbán, le Premier ministre, dirige le gouvernement hongrois. Il est revenu au pouvoir en 2010 et antérieurement à son premier mandat de 1998 à 2002. Le premier mandat de Orbán a été marqué par diverses réformes visant à mieux encadrer les libertés individuelles pour préserver la population de certains excès des médias libres. L'objectif central étant le développement économique.

Maintenir la liberté et l'indépendance des médias est un objectif important des sociétés démocratiques. Dans l'Union Européenne cette liberté et le pluripartisme médiatique est fondamental mais ils sont en danger. La discussion des institutions européennes porte aussi sur la mise en œuvre des recommandations de la Commission européenne pour améliorer la sécurité des journalistes, sur les financements européens pour le soutien des médias et sur la lutte contre la désinformation. La Hongrie estime que cet objectif n'est pas prioritaire.

Le Conseil des médias, élu par le parlement, a le pouvoir d'infliger des amendes et il a le droit également d'avoir accès aux documents avant leur publication. De plus, les journalistes doivent révéler leurs sources sur les questions relevant de la sécurité nationale ou de la protection de l'ordre public. La loi prévoit des amendes allant jusqu'à 730 000 euros pour les médias en cas "d'atteinte à l'intérêt public, l'ordre public et la morale", ou en cas de diffusion "d'informations partiales". Si un média, à plusieurs reprises, violait le même concept, il ne peut plus être soumis au concours tel est le cas d'une radio appelée Klubrádió. Donc nous pouvons voir que si les règles appliquées par le Conseil des médias ne sont pas respectées il peut y avoir des conséquences puisque comme l'indique l'article 61 "1. En République de Hongrie chacun a droit à la liberté d'expression et à recevoir et à diffuser les informations d'intérêt public." Ainsi, nous pouvons observer que la République de Hongrie reconnaît et protège la liberté de la presse.

D'autre part, les médias sont libres, mais ils sont surveillés pour éviter plusieurs risques. La république constitutionnelle unitaire de la Hongrie n'admet pas les "fake news" puisque la plupart des fois elles peuvent avoir des effets délétères. En effet, les médias ont un grand pouvoir sur les citoyens et si la presse n'était pas surveillée, le gouvernement n'aurait pas le contrôle des "fake news" qui sont en train d'envahir la sphère publique. Cette surveillance nous évite les dangers de plusieurs révolutions et permet de maintenir l'ordre public puisque nous travaillons pour avoir un pays uni, nous protéger entre nous. Laisser toute la liberté aux médias pourrait être néfaste à notre pays et notre gouvernement.

Par conséquent, la république constitutionnelle unitaire de la Hongrie propose un certain contrôle des médias dans toute l'Union européenne. De cette manière nous pourrions tous nous protéger et avoir une stabilité publique et politique. Nous proposons à la commissaire Margrethe Vestager, chargée des responsabilités numériques de se charger aussi d'un contrôle des médias plus étroit dans le numérique pour éviter la publication des "fake news".

Pour conclure, nous dirons que la Hongrie contrôle les médias pour des raisons évidentes, cela est conseillé pour toute l'union européenne pour atteindre des pays protégés et unis, ce qui va nous aider à rester plus forts et maintenir la paix. Nous ne pouvons pas permettre que des journalistes mentent à nos citoyens avec des "fake news" et que les conséquences mettent en danger tout ce qu'on a construit ensemble.

